



Contrat d'engagement Jus de pommes « Hutrel » - Récolte 2019

Producteur

Eric Danlos
2 bis boulevard des Loges
78300 Poissy

Adhérent

Désignation :

Adresse :

Téléphone :

Un seul adhérent par panier

Les signataires du présent contrat s'engagent en **2020** pour **1** distribution :

Mercredi 15 janvier 2020

Engagements de l'adhérent :

- Préfinancer la production,
- Assurer au moins une permanence de distribution,
- Gérer son panier, les retards et absences aux distributions.

Engagement du producteur partenaire :

- Livrer des produits de qualité et frais de son exploitation,
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures,
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Constitution du panier et paiement

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent de :

	Prix unitaire par 3 litres	Quantité demandée	Total
Jus de Pommes « Hutrel »	10,00 €		

Le jus de pommes pasteurisé est conditionné en poches de 3 litres à partir de pommes récoltées en octobre 2019 à Blainville sur mer. La production de jus de cette récolte 2019 étant unique et limitée en volume, **la quantité demandée est, pour cette fois, limitée à 2 poches de 3 litres maximum par adhérent. En cas de quantité demandée supérieure à celle disponible, la quantité distribuée par adhérent serait revue à la baisse.**

Modalités de paiement : un chèque à l'ordre de « Eric Danlos » qui sera encaissé dans les jours qui suivent la distribution du 15 janvier 2020.

Partage et distribution des paniers

Les distributions ont lieu de 18 h 30 à 20 h à Poissy.

Ce contrat est élaboré pour une distribution unique

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur